

# DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

## COMMUNE DE SAINT-MARS-SUR-LA-FUTAIE

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2019

#### Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 10
- votants : 10
- absents : 5

L'an deux mille dix-neuf, le 12 septembre à 20 heures 30,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Maurice ROULETTE, Maire.

Date de la convocation : 29/08/2019

Présents : MM. M. ROULETTE, J.F. PELÉ, O. AMEEDÉ, G. COLIN, S. LECORDIER, B. BAUDIN, T. JOSSOMME, G. CHANCEREL, D. MAULAVE, P. BOISSEL

Absents : M. FOUCAULT, J. BERHAULT, L. RENAULT, S. HEBERT, C. DODARD-MENOTTI

Secrétaire de séance : G. CHANCEREL

#### ORDRE DU JOUR

- Compte rendu de la séance du 27/06/2019
- Finances : décision modificative
- Déclarations d'intention d'aliéner
- Demande de subvention
- Attribution de logement
- Création de syndicat mixte SyBAMA
- Questions diverses

#### SEANCE

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 27 juin 2019. Ce compte rendu ne soulève aucune observation et est adopté à l'unanimité.

#### **19/29- FINANCES - DM**

Mr le maire annonce que les travaux de la rue de la joie ont été budgétisés à l'article 2151, or les premières factures, concernant les études, émises avant le début des travaux, doivent être liquidées à l'article 2313. Il convient donc d'opérer le virement de crédit suivant en section d'investissement :

-article 2151 : -6 500.00€

-article 2313 : +6 500.00€

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le virement de crédit et charge le Maire de passer les écritures comptables correspondantes.

#### **19/30- DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER UN BIEN - 1 LOTISSEMENT DE LA POSTE**

Mr le Maire présente une demande d'intention d'aliéner le bien sis 1 Lotissement de la Poste, cadastré N127, reçu de Maître FRITZINGER, notaire à Ernée. Ce bien, situé en zone urbaines relève du droit de préemption de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption et laisse la vente se faire librement.

#### **19/31-DEMANDE DE SUBVENTION TERRE EN FETE**

Mr le Maire présente une demande de subvention des jeunes agriculteurs du canton de Landivy, qui sollicitent une subvention pour l'organisation de l'événement TERRE EN FETE.

Le conseil municipal, exception faite du maire qui ne souhaite pas prendre part à la décision, à la majorité, décide de refuser l'octroi de la subvention demandée, aux motifs suivants :

-le compte de résultat de l'événement n'est pas fourni

-la commune lorsqu'elle fut organisatrice a largement subventionné la manifestation

-un subvention a été versée au titre du bassin de vie dont la commune fait partie.

#### **19/32- ATTRIBUTION DE LOGEMENT - 3 RUE DU BOCAGE**

Mr le Maire présente les candidats souhaitant accéder à la location d'un logement communal sis 3 rue du Bocage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de proposer la signature d'un bail à Mr Jonathan MAULAVÉ, au loyer mensuel de 300€, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

#### **19/33- ATTRIBUTION DE LOGEMENT - 3BIS RUE DE BRETAGNE**

Mr le Maire présente les candidats souhaitant accéder à la location d'un logement communal sis 3bis rue de Bretagne.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de proposer la signature d'un bail à Mme Marie-Noëlle BOIDIN, au loyer mensuel de 240€, à compter du 20 septembre 2019.

#### **19/34- CREATION DE POSTE**

Mr le Maire annonce que l'agent communal en charge de la restauration scolaire prendra sa retraite le 31 décembre 2019. En conséquence, il convient de recruter un adjoint technique territorial, afin de prendre en charge la cuisine

municipale et une partie de l'entretien des locaux. La fiche de poste montre un besoin de 25.20 hebdomadaires annualisées, à pourvoir au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Mr le Maire à faire paraître la publicité du poste et à organiser le recrutement.

#### **19/35- DEMANDE DE SUBVENTION COLLEGE**

Le maire présente une demande de subvention du collège Launay, à Landivy, relatif à une sortie exceptionnelle organisée dans le cadre des activités sportives. Deux élèves concernés demeurant sur la commune, le maire demande l'avis du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 100€ pour le collège Launay de Landivy, imputée à l'article 6745 du budget principal.

#### **19/36- CONSTRUCTION DE LOGEMENTS - AVENANT**

Mr le maire présente une demande d'avenant pour le lot 1 du marché de construction de 4 logements, pour un montant en plus-value de 4 386.50€HT, soit un montant total de 56 629.12 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition d'avenant au profit de l'entreprise ORAIN SARL – Saint-Mars-sur-la-Futaie.

#### **-QUESTIONS DIVERSES**

-cantine à 1€ : la commune est éligible, mais un travail sur la tarification par tranches est en cours à la CCBM, il semble pertinent de travailler en concertation, l'application de la mesure est donc différée.

-une annonce sera diffusée concernant le poste de cuisinière à pourvoir au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h00.

### **SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS**

#### **19/29- FINANCES - DM**

#### **19/30- DECLARATION D INTENTION D ALIENER UN BIEN – 1 LOTISSEMENT DE LA POSTE**

#### **19/31-DEMANDE DE SUBVENTION TERRE EN FETE**

#### **19/32- ATTRIBUTION DE LOGEMENT – 3 RUE DU BOCAGE**

#### **19/33- ATTRIBUTION DE LOGEMENT – 3BIS RUE DE BRETAGNE**

#### **19/34- CREATION DE POSTE**

#### **19/35- DEMANDE DE SUBVENTION COLLEGE**

#### **19/36- CONSTRUCTION DE LOGEMENTS - AVENANT**

#### **-QUESTIONS DIVERSES**

Mr Maurice ROULETTE, Maire	
Mr Philippe BOISSEL, 1 <sup>er</sup> Adjoint	
Mme Ghislaine COLIN, 2 <sup>ème</sup> Adjoint	
Mr Thierry JOSSOMME, 3 <sup>ème</sup> Adjoint	
Mr Olivier AMEDEE	
Mme Josiane BERHAULT	/
Mme DODARD-MENOTTI Christelle	/
Mr Jean-François PELÉ	
Mme Sylvie LECORDIER	
Mr Benoît BAUDIN	
Mme Sabine HEBERT	/
Mr Michel FOUCAULT	/
Mr Dominique MAULAVE	
Mr Laurent RENAULT	/
Mr Georges CHANCEREL	

